



## Le mot du Président



Guy CRISSIN

### Cahiers de Doléances et Cahiers d'Espérances

Dans la France de l'Ancien Régime, la réunion des Etats Généraux a produit en 1789 des registres, Cahiers de doléances d'assemblées provinciales réunies à Versailles pour présenter voire discuter des demandes locales. Dans ces recueils étaient consignées en particulier, les protestations du peuple.

Dans une France qui promeut l'Economie Sociale et Solidaire (ESS), les Etats Généraux ont produit en 2011 des Cahiers d'Espérances, compilations de connaissances cooptés, porteurs de propositions voire de solutions pour parler d'une autre économie, dont nous sommes aujourd'hui partie prenante. Les deux types de cahiers regroupent, chacun pour son époque, des préoccupations quotidiennes et des aspirations à changer.

Les Cahiers de 89 pour le Finistère et Brest sont en ligne depuis peu. On trouvera l'essentiel de ceux d'Espérances de 2011, rassemblés dans une synthèse de mars 2012, rédigée par l'APEAS, Agence Provençale pour une Economie Alternative et Solidaire. Les plus curieux d'entre-nous feront une visite internet bénéfique en consultant le document de la Fondation Charles-Léopold Mayer, écrit par son auteur Philippe Frémeaux, journaliste économique.

Je reviens à la synthèse de l'APEAS de mars 2012. Elle rassemble 9 thèmes essentiels. Quand on les examine avec le prisme des fortes préoccupations actuelles d'Archipel Aide et Soins à Domicile, le lecteur issu de notre association-entreprise y voit son image.

Aujourd'hui, à l'occasion de notre remise en ordre conjoncturelle, nous sommes tous, bénévoles, salariés et partenaires sociaux de 2ASD, des rédacteurs de Cahiers de Doléances et de Cahiers d'Espérances.

L'Histoire nous l'apprend, ces Cahiers font ou ont des lendemains seulement si tous les acteurs veulent continuer ensemble.

L'écrivain Mark Twain, l'auteur de Tom Sawyer, en regardant l'avenir par l'action, l'a écrit de façon parlante : « Ils ne savaient pas que c'était impossible, alors ils l'ont fait ».

Nous pourrions aussi appliquer cette maxime pour favoriser notre devenir d'association-entreprise de l'Economie Sociale et Solidaire !

## Le Comité Local de l'AMR

Le 1er janvier 2014, l'association ADMR de Plouneour-Trez Brignogan-Plages a fusionné avec Archipel Aide et Soins à Domicile, pour devenir Archipel en Milieu Rural. Ainsi AMR Plouneour-Trez Brignogan-Plages a gardé plusieurs de ses bénévoles mais leur la fonction n'est plus de gérer le site, tâche effectuée aujourd'hui par des salariés, mais d'assurer un lien social auprès des personnes aidées. Ce groupe de bénévoles, animé par Maryvonne Cottin, constitue le "Comité Local de l'AMR". Le 14 mai dernier, ce Comité Local recevait les personnes aidées des deux communes et leurs conjoints pour un goûter à la salle polyvalente. Une quarantaine de personnes y ont participé. Parmi les convives, on a pu noter la présence amicale de trois anciennes aides à domicile, récemment parties à la retraite.



Les bénévoles du Comité Local entourés de Laurence Guillarm (Directrice locale), Muriel Favé (Coordinatrice) et Maryvonne Cottin (Membre du Conseil d'Administration).

## Note du Président concernant l'Assemblée Générale 2014

L'Assemblée Générale annuelle des Bénévoles de l'Association s'est déroulée le 26 mai dernier au Siège social de Kerscao. Cette Assemblée 2014 s'est tenue volontairement réduite en nombre de participants puisque seuls les membres élus par les statuts à l'assemblée Générale et le Conseil d'administration y participaient. Aucune invitation particulière n'avait été lancée contrairement à l'accoutumée.

L'ambiance du moment et le bilan financier en détresse ne prédisposaient pas à développer outre mesure une vision partagée d'avenir pessimiste ; ainsi des décisions importantes ont été votées en séance, après avoir entendu, le rapport moral, le rapport d'activité, le bilan financier et le rapport du Commissaire aux comptes. Deux types de préoccupations ont émaillé la dernière partie de l'Assemblée : la question financière et la question humaine. Pour ce dernier volet, le Conseil d'administration s'en est tenu à son précepte habituel : « l'humain d'abord, l'humain encore » cependant que les Bénévoles constataient l'impossibilité de poursuivre l'activité en l'état actuel des négociations.

Un buffet léger a prolongé la réunion.

## Dimanches d'Iseult "Des moments d'échange et de partage pour tous"



À travers des actions ou des manifestations de nature culturelle, l'association des Dimanches d'Iseult, se mobilise depuis plusieurs années pour favoriser les échanges.

Le dimanche 4 mai 2014, lors de la 4ème et dernière manifestation de la saison, la salle communale du Cheval-Blanc à Plourin-Lès-Morlaix a accueilli la chorale "Les Ritournelles" et son chef de cœur, Grégoire Jardin.

Ensemble, ils ont offert aux participants un beau moment musical autour des chansons

populaires et traditionnelles de France et d'ailleurs. En passant d'un chant gospel aux tubes de Claude Nougaro, Henri Salvador ou encore Léonard Cohen, "Les Ritournelles", chorale bien connue dans le Pays de Morlaix, ont su conquérir leur public.



## Membres du Conseil d'Administration

### Collège « A » : les membres actifs

M. Roger AMIS  
M. Gilbert CHEVE  
Mme Maryvonne COTTIN  
M. Guy CRISSIN  
Mme Huguette DOLOU  
M. Alain DUTERTRE  
M. Jean-Pierre GAYET  
M. Philippe GAYET  
M. Georges-Albert GOASGUEN  
Dr Jean JEZEQUEL  
Dr Daniel L'AZOU  
M. Michel LE BOURDONNEC  
Mme Monique PERRON  
M. Pierre PHELEP  
M. Joseph TREGUER

### Collège « B » : Les membres associés

Mme Danièle COLIN  
Mme Jeanine LEON  
Mme Jacqueline MINGANT  
Mme Marie-Rose LE GOFF  
M. Claude DELAUNAY

### Collège « C » : Les membres institutionnels

Mme Josiane ROBIN  
Mme Marie-Thérèse CREACHCADEC  
Mme Viviane UGUEN

### Personnes qualifiées

Mme Yvonne CUEFF  
Mme Annie KERHAIGNON

## L'évaluation des services

La loi 2002.2 a rendu obligatoire l'évaluation interne et l'évaluation externe dans tous les établissements et services médico-sociaux (article L312.8 du CASF). Dans le cadre de l'autorisation, la législation distingue deux types d'évaluation : l'évaluation interne et l'évaluation externe.

Après avoir satisfait aux obligations de l'évaluation interne, les SSIAD ont été soumis en avril, à une évaluation externe conformément à la réglementation. Celle-ci s'est déroulée de la meilleure façon et une fois de plus nous avons à féliciter les équipes en place.

Cette démarche d'évaluation est participative et collective ; elle est à la fois un outil de management et un moyen d'implication des usagers, des familles et des autres partenaires dans les mesures d'amélioration.

Norme AFNOR



Le contrôle documentaire 2013 "AFNOR" a été positif et la certification "NF service" du SSIAD est donc maintenue : "le système qualité mis en place est pertinent et fonctionnel. Les éléments reçus pour réaliser ce contrôle documentaire donnent confiance dans la maîtrise de la qualité du service" (extraits du rapport d'audit). Le prochain contrôle "AFNOR" sera l'audit de renouvellement en octobre prochain (avec le premier audit des SAAD).

Le commentaire d'AFNOR est encourageant, en voici la conclusion : "le système qualité mis en place est pertinent et fonctionnel. Les éléments reçus pour réaliser ce contrôle documentaire donnent confiance dans la maîtrise de la qualité du service" (extrait du rapport d'audit).

